

Vous êtes gestionnaire d'un Foyer de Jeunes Travailleurs

CALENDRIER 2026



***Pensez à mettre à jour
vos habilitations en cas de
changement d'utilisateurs***

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------

**Déclaration prévisionnelle 2026
avant le 31 mars**

**Déclaration réelle 2025
avant le 31 mars**

**Complétez l'utilitaire Etp
2025 avant le 31 mars**

Echéance	Etape	Informations complémentaires
Avant le 31 mars	Déclaration prévisionnelle 2026	A la validation de votre déclaration, vous recevrez un acompte à hauteur de 70% du montant de votre droit prévisionnel 2026.
Avant le 31 mars	Déclaration réelle 2025	À la validation de votre déclaration et de l'utilitaire Etp complété, vous recevrez le solde de votre droit réel 2025.
	Utilitaire Etp reel 2025	Adressez à afc@caf22.caf.fr, l'utilitaire ETP 2025 complété.